[illegible]

A VENDRE [illegible] pour cause de changement d'affaires [illegible] Hôpital, pour plus amp. le [illegible] sur les lieux. Le shop est [illegible] à l'ordonnance de la ville.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Germania Insurance Co. vs Kuser O'Brien Cotton Seed Cleaning & Linting Co., Limited.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 23,205.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, aux Nos 30 et 32 rue Lafayette, entre les rues Commerce et Tchoupitoulas, le MARDI, 20 septembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une souffleuse-pompe, trois "linters," un "gin pulley," arbres de couche, pour éventails, soupapes, cinq balles de "linter," et à peu près 1,400 sacs pour graine de coton.

Saisi dans l'affaire mentionnée et numérotée ci-dessus, d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON, Constable.

9 sept—9 15 20

Succession de Veuve Antony Trautmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,704—Division E.—Attendu que Louis Gertels jr. a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Veuve Antony Trautmann, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

14 sept—14 17 23

Succession de Carolina Just, femme de Rudolph Muller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,708—Division D.—Attendu que Rudolph Muller a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Caroline Just, femme de R. Muller, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

14 sept—14 17 23

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Francine Lacoste femme de Matthew Tamor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 35,729—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Matthew Tamor administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

10 sept—10 14 18

Succession de Mme E. B. Kemp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,674—Division E—Attendu que Edgar B. Kemp a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme E. B. Kemp, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

10sept—10 14 18

Succession d'Ernest Marchand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,905.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John De Bisis, receveur et liquidateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

A. V. FLOTTE, Greffier.

7sept—7 11 16

Succession de Mme A. L. Pagaud.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,230—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par James M. Pagaud jr, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

9 sept—9 13 17

Succession de Ernest Marchand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,905.—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Paul A. Marchand, administrateur et liquidateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

9 sept—9 13 17

Succession de Arthur Gastinel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,656—Division E.—Attendu que Mme Blanche Gastinel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Arthur Gastinel, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour,

A. V. FLOTTE, Greffier.

8 sept—8 13 17

AVIS AUX CREANCIERS.

M. Schwartz & Co. et als. vs. Holloway & Gardes, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 33,211—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le troisième compte présenté par Henry Gardes et W. R. Thompson, commissaires liquidateurs des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

A. V. FLOTTE, Greffier.

10 sept—10 14 18

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 35,788—Division B.—Ordre de Cour.—Raymond Ducos vs ses créanciers.—Comme il appert que le répit demandé par le pétitionnaire dans cette affaire a été refusé par ses créanciers, qu'une réunion des créanciers de Raymond Ducos, insolvable dans cette affaire, soit convoquée et tenue de la manière prescrite par la loi pardevant Jeff C. Wenck, notaire public, en son bureau, No 156 rue Commune, en cette ville, le LUNDI, 15me jour d'août 1892, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit insolvable, élire un syndic, voter sur sa décharge, sur les conditions de vente de sa propriété et sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1892.

(Signé) F. A. MONROE, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite cour, Division B, maintenant absent sur un congé.

Pour copie conforme:

JNO. H. MANUEL, Député Greffier.

13juil—4f en 30 j.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 23me jour de mai 1892, jugement [illegible] dans les termes et chiffres suivants, [illegible] Inlas Godolphin Leech—No [illegible]

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les **grands tirages à numéros simples** ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard

J. A. Early

W. L. Cabell

COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 13 SEPT. 1892.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de..	$75,000, soit		$75,000
1 Lot de..	20,000,......		20,000
1 Lot de..	10,000,......		10,000
1 Lot de..	5,000,......		5,000
2 Lots de..	2,500,......		5,000
5 Lots de..	1,000,......		5,000
25 Lots de..	300,......		7,500
100 Lots de..	200,......		20,000
200 Lots de..	100		20,000
300 Lots de..	60,......		18,000
500 Lots de..	40,......		20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de $100, soit......		$10,000
100 Lots de... $60, ...		6,000
100 Lots de... $40, ...		4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $20, soit......		$19,980
999 Lots de $20, ...		19,980

3,434 Lots se montant à......	$265,400

PRIX DU BILLET:

Entier, $5; Deux-Cinquièmes $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers (ou leur équivalent en fractions) pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à **PAUL CONRAD,** Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, [illegible]

ATTENTION—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

[illegible] PAUL CONRAD, Président [illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE.

[illegible]

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

22août—22 29—sept—5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur dans les Premier et Deuxième Districts.

Jacob Imhof vs. Mme Amelia Imhof, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 33,003—En vertu d'un ordre de vente daté le 18 août 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 28 septembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Un certain lot de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Liberté, Erato et Thalie. Le dit lot est désigné par le No 9, conformément à un plan de C. A. Hedin, et mesure trente-deux pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Erato, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui a été acquise par Jacob Imhof, de Mme W. R. C. Hayes, par acte pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville, le 9 juin 1883, enregistré au bureau de transfert de cette ville, livre 120, folio 132.

2° **Un certain lot de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Dumaine et St-Philippe; le dit lot est désigné par le No 2 et mesure trente et un pieds quatre lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds huit pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

3° **Un certain lot de terre,** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus deuxièmement décrite et désignée par le No 3; le dit lot mesure trente-et-un pieds quatre pouces de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds huit pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

Les dites deux propriétés deuxièmement et troisièmement décrites ont été acquises par Jacob Imhof de John C. Henderson, par deux actes passés pardevant W. O. Hart, notaire, le 8 mai 1888, enregistrés au Bureau de Transferts de cette ville, livre 129, folio 151.

4° **Un certain lot de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet, White et Broad; le dit lot est désigné par le No 8 et mesure trente-cinq pieds huit pouces de face à la rue Canal sur une profondeur de cent quarante-six pieds; ensemble avec une allée dans le fond de vingt pieds de largeur, en usage commun aux dits lots et les autres.

Etant la même propriété qui a été acquise par Jacob Imhof de Fazende & Seixas par acte passé pardevant Charles E. Sel, ancien notaire en cette ville, le 13me jour de novembre 1886, enregistré dans le bureau des transferts, livre 127, folio 162.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur; le reste à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses de sécurités usuelles; l'acquéreur assumera la taxe de 1892, et fera dépôt usuel de 10 0/0 comptant pour lier la vente.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

27 aout—27—sept 3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Troisième District.

Union Homestead Association vs Mme Marceline Deffes, veuve de Jean Pierre Roudé.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 36,380.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 septembre 1892, à 11 heures A.M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Trois certains lots de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations, droits, voies, privilèges, servitudes et appartenant, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Amour (maintenant Rempart) Bons-Enfants (maintenant St-Claude) et Marigny, désignés comme lots Nos 4, 5 et 6, sur un plan de A. Castaing, déposé au bureau de P. Lacoste, ex-notaire; le dit lots mesurant comme suit, à savoir: le lot No 4 mesure trente et un pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Bons-Enfants (maintenant St-Claude) sur quatre-vingt-seize pieds de profondeur; le lot No 5 mesure trente et un pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Bons-Enfants (maintenant St-Claude) sur cent vingt-huit pieds de profondeur et le lot No 6 mesure trente et un pieds six pouces de face à la rue Bons-Enfants (maintenant St-Claude) sur cent vingt-huit pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° **Deux certains lots de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Union, Bons-Enfants (maintenant St-Claude) Bagatelle (maintenant Bourbon) et Remparts, adjacents les uns aux autres, formant l'encoignure des rues Union et Bons-Enfants (maintenant St-Claude) mesurant soixante-neuf pieds cinq pouces de face à la rue Union, sur soixante-trois pieds six pouces de profondeur et face à la rue Bons-Enfants (maintenant St-Claude), et l'autre lot mesurant cinquante-huit pieds quatre pouces de face à la rue Union, sur une profondeur de soixante trois pieds six pouces.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

15août—15 22 29—sept 5 12 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

George Jurgens vs. Colin E. McNeil.

Vente de propriétés dans le Sixième District.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 36,476.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 28 septembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Deux certains terrains** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, carré d'îlet 455 anciennement carré d'îlet No 75, borné par les rues Berlin, Dryades, Baronne et l'avenue Napoléon, et désignés comme les terrains Nos 19 et 20, sur un plan de P. A. D'Hémécourt, député voyer, en date du 10 janvier 1891, et annexé à un acte de vente passé pardevant R. P. Upton, notaire, le 22 janvier 1891; les dits terrains Nos 19 et 20 mesurant chacun, d'après le plan en question, trente pieds de façade rue Berlin, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2° **Un certain morceau de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans les mêmes district et carré d'îlet que la propriété précédemment décrite, lequel morceau de terre mesure dix pieds de façade rue Baronne, et commence à une distance de cent vingt-cinq pieds du coin des rues Berlin et Baronne, et avec cette façade de dix pieds, s'étend à une distance de soixante pieds, entre lignes égales et parallèles, vers la rue Dryades où il s'élargit de huit pieds vers l'avenue Napoléon, et avec une largeur là accrue à dix huit pieds, il continue à s'étendre à une distance de cent vingt-cinq pieds, entre lignes égales et parallèles, vers la rue Dryades et une allée de dix pieds à l'arrière. Le dit morceau de terre est désigné comme partie des terrains 23 et 12 sur un plan de W. C. Fulham, architecte, en date du 21 mars 1891, annexé à un acte de vente passé pardevant R. P. Upton, notaire, le 25 mars 1891.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

27août—27—sept—3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété dans le Sixième District

John Jos. Paquotte vs. Mme Janie Kinsbury, femme du Dr Ernest H. Smith et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,124—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 17 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Premièrement—**Deux certains lots de terre** et une portion d'un autre lot de terre situés dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Valence, Laurel, Constance, anciennement Live Oak et Berdeaux, désignés par les Nos 25 et 26 et une portion du lot No 16; Les dits lots se touchent et mesurant comme suit; les lots Nos 25 et 26 mesurent chacun vingt-sept pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles et la dite portion du lot No 16 mesure trente pieds de face sur une ligne parallèle avec et cinquante quatre pieds de distance de la rue Constance, anciennement Live Oak, avec une profondeur s'étendant entre autres lignes parallèles vers la rue Laurel cent six pieds, laquelle dite portion comprend tout excepté cinquante quatre pieds de la façade du dit lot No 16. Le tout conformément à un plan annexé à un acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 9 octobre 1881 que le plaignant dans cette affaire a acquis la propriété de John B. Richard.

Deuxièmement—**Quatre certains lots de terre** situés dans le même District et îlet que la propriété premièrement ci-dessus décrite, désignés comme lots Nos 21, 22, 23 et 24, sur un plan fait par L. H. Pilié, voyer, en date du 6 juin 1870, conformément à un plan du voyer fait par R. W. Todd, voyer de la ville de Jefferson, le 23 novembre 1869, dont une dite copie est annexée à un acte passé pardevant John F. Coffey, notaire en cette ville, le 17 juin 1870. Les dits lots se touchent et mesurent chacun vingt six pieds de face sur la rue Valence, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, lesquelles propriétés ci-dessus ont été acquises par la défenderesse Mme Ernest H. Smith par achat du plaignant dans cette affaire, d'après un acte passé pardevant Jos. P. Taylor, notaire, le 21 mars 1891, [illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

15 sept—15 17 22 29—sept 5 12 17

[illegible]

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—LUNDI, 19 septembre 1892, [illegible] sur les lieux, No 386 rue Nord Remparts, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A [illegible] de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé, pour le compte de la susdite succession, le contenu de la ci-dessus décrite consistant en meubles de maison, bijouterie, etc. conformément à un inventaire déposé à la Cour.

Conditions—Comptant.

7 sept—7 10 14 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété bien située dans le Troisième District,

No 388 rue Nord Remparts entre Esplanade et Kerlerec, occupé par Geo D. Geddes, directeur de pompes funèbres.

No 384 rue Nord Remparts entre Kerlerec et Esplanade, un élégant cottage élevé.

Succession d'Elisa Marguerite Félicité Foy.

No 36,425.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau: No 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 12 octobre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite cour, Division A, maintenant absent en congé, en date du 5 septembre 1892, de la propriété ci-après décrite, pour compte de la dite succession, à savoir:

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues N. Remparts, Esplanade, Kerlerec et Bourgogne, désignés par les lettres O et D, sur un plan fait par D. E. Seghers, voyer, le 2 septembre 1892, mesurant, conformément au dit plan (au pied américain), 33 pieds 3 pouces et 3 1/2 lignes de face, chacun, à la rue Nord Remparts sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles. Il y a un bail enregistré pour cinq ans, à partir du 1er avril 1892, sur une portion des dits deux lots de terre, laquelle portion est décrite dans le dit bail, exécuté par un acte pardevant Amédée Ducatel, notaire en cette ville, en date du 15 avril 1892, comme mesurant à peu près 60 pieds de face sur la rue Remparts, sur une profondeur de 100 pieds. Les améliorations comprennent une grande bâtisse avec écurie, etc., et occupés par Geo. D. Geddes, directeur de pompes funèbres.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues N. Remparts, Esplanade, Kerlerec et Bourgogne, désigné par la lettre "E", sur un plan fait par D. E. Seghers, voyer, en date du 1er septembre 1892 et mesurant, conformément au dit plan, au pied américain, 32 pieds de face à la rue N. Remparts sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage élevé, en briques entre poteaux, avec corridor de côté, 3 chambres, un cabinet. Une cuisine à un étage, avec deux chambres. Jardin, figuiers et pêchers; cuve, lieux d'aisance, etc., etc., connu par le numéro municipal 384 rue Nord Remparts.

Conditions—Comptant à l'adjudication; l'acquéreur ou les acquéreurs assumeront en plus du prix de leurs adjudications les taxes d'Etat dues sur la dite propriété pour l'année courante 1892, et de faire un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente. La propriété premièrement décrite est vendue sujette à tous les droits que le locataire peut avoir légalement acquis d'après le dit bail.

Actes de vente pardevant M. V. Déjan, notaire, aux frais des acquéreurs.

7 sept—7 14 21 28—oct 5 12

L'élégante bâtisse en briques à trois étages, No 21 rue St-Charles, entre Canal et Commune,

Occupée par le Café de Baltz.

Succession de Mme Josefa Puig, épouse de B. Martorell.

No 36,422—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 5 octobre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 29 août 1892, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en dépendent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Commune, Canal et Carondelet, désigné comme lot No 2 sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, le 24 avril 1841 et déposé comme plan No 21 sur le livre de plans No 2 en l'étude de Wm Christy, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure (au pied américain) 22 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue St Charles et 22 pieds 9 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, sur 125 pieds 3 pouces et 2 lignes de profondeur sur le côté vers la rue du Canal, et 123 pieds 7 pouces et 3 lignes sur le côté vers la rue Commune. Le dit lot est composé d'une partie du lot désigné par le No 20 et d'une partie du lot No 19 sur un plan fait par Pilié, voyer, le 30 mars 1821 et annexé à un acte passé pardevant Michel de Armas ancien notaire en cette ville, le 6 avril 1821. Etant la même propriété acquise par ladite Mme Josefa Puig Martorell épouse dudit Bernardino Martorell, de Barcelone, Espagne, par acte de vente passé pardevant W. E. H. Scherch, consul des Etats-Unis, à Barcelone, Espagne, le 9 novembre 1880 et enregistrée au bureau des transfert de cette ville le 4 janvier 1881 dans le livre 115, folio 136. L'original dudit acte est déposé en l'étude de Walter D. Denègre notaire en cette ville. Les améliorations consistent de la bâtisse en briques à trois étages, le rez-de-chaussée étant occupé par le café de Baltz et les étages supérieurs servant de appartements, et est connu par le numéro municipal 21 rue St-Charles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance garantie par privilège de vendeur et hypothèque, en billets pour 1 et 2 ans, portant sept pour cent d'intérêt par an à partir du jour de vente, jusqu'à parfait paiement, avec toutes les clauses usuelles de garantie.

L'acte de vente pardevant Walter D. Denègre, notaire, aux frais de l'acquéreur.

31 aout—31—sept 7 14 21 28—oct 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Aristide Bougère.

Noëllie Bougère vs. Veuve Aristide Bougère et autres.

No 26,798.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 14 septembre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse d'Encan St-Charles,** Rotonde du rez-de-chaussée de **l'Hôtel St-Charles,** rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement signé et rendu le 2 août 1892, par l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et en vertu d'un ordre signé par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, actuellement absent sur un congé, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Hôpital Bourgogne et Quartier, désigné par la lettre "H," sur une esquisse et un certificat d'arpentage datés le 10 août 1871, dressés par J. A. D'Hémécourt, sous voyer de la ville, annexés à un acte de vente par Wm Pemberton, à Aristide Bougère, pardevant James Fahey, notaire, le 12 septembre 1882, lequel dit lot mesure d'après la dite esquisse, en mesure américaine, 31 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Dauphine sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles.

Conditions.—Un tiers comptant et la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, divisés en coupons à la convenance des intérêts respectifs des héritiers, portant intérêt à raison de sept pour cent par an à partir de la date de l'adjudication publique jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue et contre les autres clauses de garantie usuelles; l'acquéreur devant faire assurer la bâtisse sur ladite propriété pour toute sa valeur jusqu'au paiement final des dits billets et transférera la police d'assurance au détenteur ou détenteurs des dits billets, et paiera finalement tous les honoraires d'avocat, lesquels honoraires sont par le présent fixés à cinq pour cent sur le montant réclamé en cas de procès pour recouvrer le montant des dits billets ou toute partie de ceux-ci. L'acquéreur paiera au-dessus du prix d'adjudication toutes les taxes pour l'année courante 1892.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire public, aux frais des acquéreurs.

13 août—13 20 27 sept 3 10 14

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Deuxième District, No 130 rue North Rampart.

Peoples Homestead Association vs Mlle Clémentine Boussigneur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 32,908—En vertu d'un writ de fi fa à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 5 octobre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 2, dans l'îlet désigné par le No municipal No 99, borné par les rues Remparts, Bourgogne, Toulouse et St-Louis, d'après un plan annexé à un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, ex-notaire, le 23 novembre 1858, mesurant vingt-quatre pieds de face à la rue des Remparts sur soixante-dix-sept pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

9 sept—9 10 17 24—oct 1 5

[illegible]

L'élégante Maison-Cottage, No 91 rue Désiré, près Remparts.

Succession de Henry Kliffmann et de Mary Schumacher, sa femme.

No 36,141—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 14 septembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division A, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé, daté le 9 août 1892, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

L'élégante maison-cottage, No 91 rue Désiré, entre Remparts et Bourgogne, bâtie en retraite de la banquette, formant un beau parterre avec jardin devant, ayant salon, 5 chambres, citerne, dépendances, etc., vestibule tranquille, accessible aux chars, et décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ou qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le faubourg Montreuil, dans l'îlet No cinq, dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Désiré, Nord Remparts, Bourgogne et Elmire, lequel dit lot de terre mesure quarante-six pieds de face à la rue Désiré, et a une profondeur de cent-vingt (120) pieds et pouces entre lignes parallèles, d'après un plan de O. Uncas Lewis, député-voyer de la ville, daté le 30 juin 1892, déposé au bureau de F. D. Charbonnet, notaire en cette ville.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur; le reste à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses de sécurités usuelles; l'acquéreur assumera la taxe de 1892, et fera le dépôt usuel de 10 0/0 comptant pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

13 aout—13 20 27—sept 3 4 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur à Carrollton,

No 10 avenue Dublin près de l'avenue St-Charles.

No 81 rue Madison, près de Zimpel.

Succession de Mme Annie E. Firth.

No 30,388—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, 177 rue Commune.—MERCREDI, 21 septembre 1892, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon Thos C. W. Ellis, juge de la cour ci-dessus, Division A, maintenant absent en congé, daté le 18 août 1892, rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

1° **Le cottage simple en bois,** No 10 rue Dublin, contenant chevrant sur la façade, six chambres, allée de côté, citerne, etc., et décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet 89, borné par les rues Dublin, Madison, Hampson et Première, désigné comme lot N. 5, sur un plan déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire, comme plan No 119; le dit lot mesure 33 pieds 8 pouces de face à la rue Dublin, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

2° **La résidence en bois à deux étages,** No 81 rue Madison, avec galerie double devant, 8 chambres, citerne, etc, et décrite comme suit: Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 118, borné par les rues Madison, Dublin, Troisième, et Temple, désigné comme suit, à savoir: Le lot No 7 mesurant 30 pieds de face à la rue Madison sur 102 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 13 touchant le dit lot et mesurant 30 pieds de face à la rue Madison sur 50 pieds de profondeur.

3° **Quatre certains lots de terre,** situés dans le même îlet, désignés par les numéros 3, 4, 5 et 6, mesurant, chaque, 30 pieds de face à la rue Zimpel sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Un dépôt de dix pour cent sera requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred Diebel, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

21 aout—21 23 27—sept 3 10 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le Troisième District.

No 91 rue Espagne, près Dauphine.

Succession de James Otteson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 28,326.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, No 177 rue de la Commune.—MERCREDI, 28 septembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 23 août 1892, et rendu dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite à savoir:

La maison-cottage désirable, No 91 rue Espagne, retiré du trottoir, ayant une galerie de façade et cinq chambres, arrière dépendances, citernes, grande cour, etc., convenable aux chars; un "home" tranquille et agréable, promettant d'augmenter en valeur, et décrit comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Espagne, Poêts, Dauphine (anciennement Grandshommes) et Bourgogne (anciennement Craps), commençant à une distance de 80 pieds de l'encoignure des rues Dauphine et Espagne, et mesurant, en mesure américaine, 42 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Espagne, sur 97 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur en mesure française, 42 pieds de façade rue Espagne, sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et après une esquisse faite le 7eme jour de mai 1860, par J. A. D'Hémécourt, voyer, et annexée à un acte passé le 10 janvier 1867, pardevant P. E. Laresche, un notaire public en cette ville.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Fred Zengel N. P. No 49 rue Camp aux frais de l'acquéreur.

27août—27 31—7 14 21 28 sept

VENTE EN PARTAGE

Cottages doubles productifs,

Nos 93 et 95 rue St-Pierre près Bourbon, et

Nos 78 et 78 1/2 rue Toulouse, près Royale.

Successions de M. et Mme Claude Foulon.

No 30,420—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau 177 rue Commune—MERCREDI, 12 octobre 1892, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 23 août 1892 et signé le 29 août 1892 par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, dans les successions ci-dessus intitulées—

1° **Le double cottage d'un bon rapport,** avec une bâtisse à deux étages dans le fond, Nos 93 et 95 rue St-Pierre contenant en tout 8 chambres, corridor, arrière cour, etc., rapportant $240 par an, et ci-après décrit, comme suit: Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Pierre, Bourbon, Dauphine et Orléans, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St Pierre sur 76 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

2° **Le double cottage éligible,** avec une bâtisse à deux étages dans le fond, Nos 78 et 78 1/2 rue Toulouse, contenant en tout 8 chambres, corridor, arrière cour, etc., dans un district populeux, à la portée des chars, etc., rapportant $240 par an et ci-après décrit, comme suit: Un certain lot de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Royale, St Louis et Bourbon, désigné par le No 13 sur un plan dressé par P. C. Boudousquié, voyer, et déposé en l'étude de S. Magner, ci-devant notaire en cette ville, sous le No 122, d'après lequel plan le dit lot mesure 32 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue Toulouse sur 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant—Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Benj. Ory, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

7sept—7 14 21 28—5 12 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le magasin et résidence en briques, à trois étages, bien situé,

No 223 rue Nord Poydras,

Près Baronne et juste en face du Marché Poydras.

Succession de Stephen Patinal.

No 36,299—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur.—Bureau 177 rue Commune—MERCREDI, 12 octobre 1892, à midi, à la Bourse d'Encan—Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, et siégeant à la place de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée;

Le magasin et résidence en briques à trois étages bien situé, No 223 rue Nord Poydras, entre Penn et Dryades, ayant un grand magasin, vestibule et trois chambres en bas, balcon, six chambres avec arrière galerie en haut, citerne, hangar, cour pavée, écurie, etc., et décrit comme suit, à savoir:

Deux certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nord Poydras, Perdido, Penn et Dryades, désignés par les numéros 5 et 6 sur un croquis annexé à un acte de vente d'à J. Gleises à R. Frantz, passé pardevant E. G. Gottschalk, ci-devant notaire en cette ville, le 17 décembre 1868 et mesurant comme suit, à savoir: Le lot No 5, 21 pieds 8 pouces et 3 lignes de face à la rue Nord Poydras, sur 75 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et 21 pieds 8 pouces et 3 lignes de largeur dans le fond; ensemble avec l'usage d'une allée de 10 pieds de large et courant vers le fond entre deux rues Penn et Dryades pour l'usage en commun des dits lot et autres y attenant; le lot No 10, à la dite allée, 21 pieds 3 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond, 31 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne du lot No 14, et 28 pieds 5 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 10, ensemble avec l'usage de la dite allée en commun.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses usuelles de garantie. Un dépôt de dix pour cent requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant [illegible], notaire public, aux frais de l'acquéreur.

7 sept—7 10 13 17 18 24 25—oct 1 2 5 à date

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE MAISON —ET— EFFETS MOBILIERS.

Succession de Stephen Patinal.

No 36,299.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, 177 rue Commune—SAMEDI, 17 septembre 1892, à 10.30 heures A. M., sur les lieux, No 223 rue Poydras, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé, rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Le tout et en particulier des marchandises et effets mobiliers contenus dans le dit local, plus complètement décrits dans l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

7sep—7 10 11 14 à date

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée dans le Premier District,

Rues St-Joseph et Delord, Entre Baronne et Dryades.

—ET—

Actions de la Banque des Citoyens.

—A l'encan—

Succession de Mme Catherine Mulvihill, femme de James J. Mulvihill.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,270—Division C.

PAR JOHN H. O'CONNOR—Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—MERCREDI, 12 octobre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 6 septembre 1892, il sera vendu à l'encan, savoir:

1° Trois actions du capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, certificat No 1,554.

2° Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Joseph, Dryades, Delord, Julia et Baronne, désignés par les Nos 44 et 45, d'après un plan fait par Delafield, arpenteur, en mars 1832, et déposé au bureau de Félix Grima, ancien notaire de cette ville.

Le lot No 44 mesure 20 pieds de face à la rue St-Joseph et 17 pieds 4 pouces de face à la rue Delord sur 120 pieds de profondeur la ligne latérale convergeant de manière à faire la largeur du dit lot dans le fond 8 pieds, plus ou moins. Le lot No 45 touche au lot No 44 et mesure 25 pieds de face à la rue Delord sur 120 pieds de profondeur, sa ligne convergent aussi de manière à faire la largeur du dit lot dans le fond 8 pieds, plus ou moins, faisant face dans le fond à une allée de 15 pieds, commune aux dits lots et à d'autres.

Les améliorations sur les dits lots de terre comprennent la maison en briques connue comme le No 241 rue St Joseph et un édifice à deux étages renfermant 6 chambres, office, etc.

Conditions de la vente.

Pour les actions de banque—Comptant avant le transfert.

Pour les propriétés foncières—Un tiers ou plus comptant, au choix des acquéreurs, et le reste (s'il y a une balance) à un et deux ans de crédit, en versements égaux représentés par les billets des acquéreurs à leur ordre, endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de leur date jusqu'à complet paiement, garantis par le gage du vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, et toutes les clauses de garanties ordinaires, comprenant le transfert de la police, les honoraires d'avocat en cas de non paiement par les acquéreurs, etc. L'acquéreur assumera, en outre du montant de l'adjudication, le paiement de toutes les taxes pour l'année 1892 et déposera 10 pour cent du prix d'achat, au comptant, au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred. Zengel, notaire.

8 sept—8 14 21 28—oct 5 12

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison.

Succession du Rév. Julius Werner et de Mme Louise Schmidt, sa femme.

Nos 36,537—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet — MARDI, 20 septembre 1892, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite Cour, Division E, en date du 7 septembre 1892, rendu dans l'affaire ci-dessus.

1° A 11 heures A. M., au local coin des rues St-Louis et Johnson.

2° A midi, au local coin des rues Murat et St-Pierre.

Les meubles de maison qui contient chacune des deux maisons ci-dessus décrites, consistant en meubles de salon, chambre à coucher et de cuisine.

Conditions—Comptant sur les lieux.

8 sept—8 9 19 20

PAR A. BRIGNONI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Syndic,

Raymond Ducos vs. ses Créanciers.

No 35 788—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

Meubles, Comptes courants.

A l'encan. Pour du comptant.

Le contenu entier des nouveaux magasins de meubles, Nos 61 et 66 rue St Louis; aussi le contenu de l'entrepôt,

No 75 rue St-Louis, entre Bourbon et Royale

Jeudi, 15 septembre 1892.

PAR ALBERT BRIGNONI, encanteur bureau 101 rue du Camp JEUDI 15 septembre 1892, à 11 heures A. M., aux susdits endroits, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. Fred. D. King, juge de ladite cour actuellement absent en congé, en date du 1er septembre 1892, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un vaste assortiment de meubles de salons de chambres à coucher et de salle à manger.

Aussi un lot de comptes courant, le tout d'après un inventaire.

Conditions—Comptant.

3 sept—3 4 5 10—à date

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

14 Lots de Terre Vacants,

Dans le Deuxième District,

Faisant face à la rue Ste-Anne et au Bayou St Jean.

POUR DU COMPTANT.

Succession de Firmin Levasseur.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet — Le MERCREDI, 21 septembre 1892 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire de la succession de Firmin Levasseur, décédé, Dossier No 35,662, il sera vendu à l'encan—

Dix lots de terre vacants, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Ste Anne, Port et Première ou avenue Hagan, dans l'îlet No 248 et désignés par les Nos 1 à 10 inclusivement, et mesurant chaque environ 30 pieds de face à la rue du Port ou Bayou St Jean sur diverses profondeurs variant d'à peu près 118 à 143 pieds. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Port et Ste-Anne.

Quatre lots de terre vacants dans le même district et îlet que la dernière propriété ci-dessus mentionnée, désignés par les Nos 28, 29, 30 et 31, et mesurant, chaque, environ 30 pieds de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles, le tout d'après les plans de la propriété qui peuvent être vus à l'endroit de la vente.

Termes et conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant Octave Morel, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs, qui assumeront les taxes de 1892 en outre de leurs enchères.

21 août—21 28—4 11 18 21 sept

Etat de situation trimestriel

—DE LA—

New Orleans Canal and Banking Company.

A la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le 30me jour de juin 1892.

ACTIF.

Propriétés foncières..........	$93,550 00	
Bons de ville et autres..........	147,265 00	
Actions..........	23,887 50	
Prêts et escomptes, après 90 jours d'échéance..........	$1,546,911 80	
Prêts et escomptes, dans 90 jours d'échéance..........	696,283 17	
		2,243,194 97
Papiers suspendus évalués à..........		1,274 37
Prêts sur demande..........	$887 796 25	
Change à vue..........	421,704 12	
Numéraire, billets des E. U. et chèques pour échanges du Clearing House...	760,717 80	
		2,070,218 23
Total..........		$4,569,340 07

PASSIF.

Capital payé..........	$1,000,000 00
Surplus..........	300,000 00
Profits non divisés..........	172,005 73
Dividendes non payés..........	40,830 00
Dépôts à retirer contre chèques..........	3,047,539 34
Circulation..........	8,565 00
Total..........	$4,569,340 07

Moi, soussigné, je jure solennellement que l'état de situation ci-dessus est correct au mieux de ma connaissance.

EDWARD TOBY, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Fait et signé sous serment devant moi le troisième jour de juillet 1892.

A. G. LA PICE, Notaire Public.

2 juil—

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT

VACHERIE DE PIERRE BARBASON A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur—JEUDI, 15 septembre 1892, il sera vendu, à midi précis, à l'encoignure de l'avenue de Carrollton et de la rue Commune—

La vacherie de P. Barbason, comprenant: 45 vaches laitières, plusieurs avec veaux et les autres fraîches en lait et sur le point de vêler; 5 chevaux, 2 charettes à lait, 2 wagons, buggy, harnais, bidons, baquets et tous les ustensiles de la laiterie.

La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur.

Conditions—Jusqu'à $50 comptant, et au-dessus de $50 six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.

10 sept—

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE RESIDENCE,

A Alger 5me District.

Succession de Julia C. Dassinger.

No 30,480—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—Albert Paul, Encanteur—Bureau, No 159 rue Commune—MERCREDI, 19 octobre 1892, à midi, à la Bourse d'Encan, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, actuellement absent sur un congé, daté le 7 mars 1892 dans l'affaire de la succession de Mme Julia C. Dassinger, sera vendu, à l'encan; à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges et servitudes, etc, y appartenant, situé à Alger, cinquième district de cette ville, désigné par le No 20 de l'îlet No 7 compris entre les rues Lavergne, Barthélémy Delaronde et Villeré, d'après un plan dressé par A. D'Hémécourt, le 18 mars 1842, et déposé au bureau de Louis T. Caire ex-notaire. Le dit lot mesure, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Barthélémy sur une profondeur entre lignes parallèles de 140 pieds.

Les améliorations comprennent un cottage-résidence confortable construit retiré de la rue et en outre une maison en bois dans le fond, citerne etc., en face de la résidence élégante du Dr W. H. Riley.

Conditions—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant R. P. Upton, notaire public.

Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

13 sept—13 24—oct 1 8 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages simples et doubles sur la rue Deuxième entre St-Patrick et St-Denis.

Succession d'Eva Weissenberger.

No 32,475—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—Albert Paul, Encanteur, Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI, 5 octobre 1892, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —— en date du 8 août 1892, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un certain lot de terre dans le Quatrième District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc, qui s'y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Troisième, St-Denis et St-Patrick, désigné comme lot No 8 sur un plan annexé à un acte passé pardevant P. C. Cuvillier, notaire, le dit lot mesurant 30 pieds de face rue Deuxième sur une profondeur de 132 pieds plus ou moins. Les améliorations consistent en un cottage seul avec une chambre et un cottage double ayant trois chambres de chaque côté, hangar et cuve. La propriété n'est jamais inoccupée et rapporte $18 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque sur la propriété, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final. Ensemble avec toutes les clauses usuelles de garantie.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant W. R. Ker, notaire. L'acquéreur aura à faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication

1er sept—1 10 17 24—oct 1 5

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magasin et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magasine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St Louis.
214 Vieille-Levée et St Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9 Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
512 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
513 Dauphine et Indépendance.
514 Station des cars, Pologne.
515 Casernes des Etats Unis
[illegible] et Dauphine

LADIES

Needing a tonic, or children who want building up, should take

BROWN'S IRON BITTERS.

It is pleasant to take, cures Malaria, Indigestion, Biliousness and Liver Complaints.

J. J. Clarke et als versus F. Codman Ford Building and Specialties Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 35,282—Division —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par F. Codman Ford et Irwin Jamison, commis aires liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

6 sept—6 10 15

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE

ABONNEMENTS:

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an..........	$12 00
Six mois..........	6 00
Trois mois..........	3 00
Un mois..........	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an..........	$3 00
Six mois..........	1 50
Quatre mois..........	1 00
Un mois..........	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73 .....CHARTRES......73

ASSURANCES.

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS

De la Nouvelle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

TRENTE-HUITIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL,

Nlle-Orléans, 15 juin 1892.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1892, y compris les primes non acquises de l'année précédente:		
Sur risques d'incendie..........	$133 094 46	
Sur risques maritimes..........	2,507 35	
Sur risques de rivières..........	1,961 01	
Total..........		$137,562 82
Moins,—Primes non acquises..........		49 130 00
		$88 382 82
Ajouter Compte d'intérêt..........	$3 665 26	
Compte de loyer..........	$7 598 75	$11 264 01
		[illegible]

Pertes payées:	
Sur risques de feu..........	[illegible]
Sur risques maritimes..........	[illegible]
Sur risques de rivières..........	205 [illegible]
Pertes totales..........	$61 207 75
Primes rendues..........	$1 772 72
Réassurances..........	2 811 85
Dépenses..........	16 820 [illegible]
Taxes..........	9 176 [illegible]
Honoraires d'avocat..........	240 00
Compte de courtage..........	1 705 11 [illegible]

La Compagnie possède l'actif suivant:	
Billets recevables..........	[illegible]
Billets garantis par hypothèques et collatéraux..........	17 [illegible]
Primes en cours de collection..........	15,3[illegible]
Propriétés foncières..........	174 [illegible]
Argent comptant..........	[illegible]
Certificats 5 0/0 de ville (valeur du marché)..........	22 [illegible]
Actions de banques (valeur du marché)..........	6 741 00
Actions d'assurances (valeur du marché)..........	6 350 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)..........	9 577 [illegible]
Actions du La. Jockey Club (valeur du marché)..........	2 700 [illegible]
Actions de l'Association de l'Opéra Français (valeur du marché)..........	1 [illegible]
Bons à primes (valeur du marché)..........	3 950 [illegible]
Avance sur l'habitation Onvier..........	[illegible]
Librairie et meubles de Bureau..........	3 [illegible]
Jugements..........	600 00
	$360 758 87

L'exposé ci-dessus est une copie juste vraie et correcte des livres de la compagnie (signé) PAUL CAPDEVIELLE Président

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, ce bureau, No 162 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne, ce 15me jour de juin 1892.

(Signé) JAS. FAHEY Notaire

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix, John M. Baldwin,
Aristide Hopkins, W. B. Bodinger,
Jos. A. Shakspeare, Jayme Mag.,
Henry C. Boucher, Paul Capdevielle,
E. W. Smith, J. S. Zacharie,
A. Xiques.

16juin—1 m

BANQUES.

Etat de la situation

—DE LA—

Banque Nationale Germania

A LA NOUVELLE-ORLEANS

[illegible]

ACTIF

[illegible]

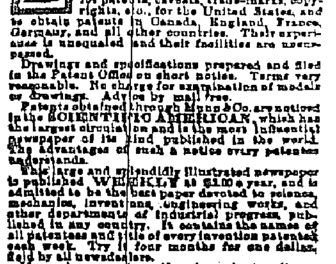

After Forty years' experience in the preparation of more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, the publishers of the Scientific American continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, and to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. Their experience is unequaled and their facilities are unsurpassed.

Drawings and specifications prepared and filed in the Patent Office on short notice. Terms very reasonable. No charge for examination of models or drawings. Advice by mail free.

Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, which has the largest circulation and is the most influential newspaper of its kind published in the world. The advantages of such a notice every patentee understands.

This large and splendidly illustrated newspaper is published WEEKLY at $3.00 a year, and is admitted to be the best paper devoted to science, mechanics, inventions, engineering works, and other departments of industrial progress, published in any country. It contains the names of all patentees and title of every invention patented each week. Try it four months for one dollar. Sold by all newsdealers.

If you have an invention to patent write to Munn & Co., publishers of Scientific American, 361 Broadway, New York.

Handbook about patents mailed free.